Approche de la sécurité et des risques dans la construction

RÉF | 6801

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Apprendre tout ce qu'il faut pour pouvoir travailler en sécurité dans le domaine de la construction. A l'issue de la formation, un diplôme de sécurité de base VCA est délivré en cas de réussite à l'examen.

Programme

- Introduction à la sécurité sur chantier : cadre législatif, axes de travail (1/2 j)
- Analyses de risques et mesures de réduction des risques : signalisation, EPI (1 j)
- Risques électriques pour non-électriciens BA4 (1 j)
- Ergonomie (1/2 j)
- Travail en hauteur en toute sécurité (2 j)
- Préparation au VCA de base + examen (3 j)
- Bilan CV & attitudes professionnelles (2 j)

Certification(s) visée(s)

Attestation de participation à la formation. En cas de réussite à l'examen : diplôme VCA de base. Attestation de participation à la formation BA4 et habilitation électrique.

Type de formation

Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation

ORGANISATION

Durée

10 jours

Horaire

lundi mardi mercredi jeudi vendredi 8h00 - 15h30 (1/2h de pause à midi) temps plein

Début

La date de la prochaine session sera précisée dès la reprise des inscriptions. 2 fois par an

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi. Avoir au moins 18 ans.
Avoir une expérience probante dans le secteur de la construction ou avoir un diplôme ou avoir suivi une formation en construction.

Connaître

Une bonne connaissance du français est nécessaire.

Remarques

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Il n’y a pas d’inscription actuellement. Pour être informé de la reprise des inscriptions, consultez régulièrement le numéro gratuit 0800 555 66.

Organisme

Bruxelles Formation - BF construction
Chaussée de Vilvorde 68
1120 Neder-Over-Heembeek

http://www.bruxellesformation.brussels

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation